

Il n'y aura pas eu de miracle pour les salariés de la société [AKERS FRANCE](#) / T : 08.25.01.50.80 (implantée à Thionville/57), spécialisée dans la fabrication d'acier et placée en redressement judiciaire depuis le 3 décembre dernier. La Chambre commerciale du tribunal de grande instance de Thionville a prononcé, mercredi 30 mars, la liquidation judiciaire d'Akers-France et ainsi la fermeture du site mosellan de Thionville (165 salariés) et celui de Berlaimont (Nord, 80 salariés). Ce faisant, le tribunal n'a jugé recevables aucune des 3 offres de reprise. Malgré 2 plans de reprises proposés par chacun des 2 directeurs de sites, le fait qu'aucune implication d'industriels et qu'aucune banque pour abonder les comptes de la société placée en redressement judiciaire n'aient été annoncées à peser lourd dans la balance. Fleuron national, la dernière usine de fabrication de cylindres pour laminoirs s'apprête donc à fermer.